

Dans le cadre du renforcement du système pharmaceutique au Mali, le Ministère de la Santé à travers la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM), en collaboration avec l'appui technique du Programme des systèmes pour l'amélioration de l'accès aux produits et services pharmaceutiques (SIAPS) et sur financement de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et l'Initiative Présidentielle Contre le Paludisme (PMI), a initié une évaluation en vue d'améliorer le système logistique de gestion des médicaments essentiels.

Tous les acteurs impliqués dans la gestion des médicaments étaient réunis au cours d'un atelier qui s'est déroulé du 15 au 17 octobre à Sélingué. On notait la présence du :

- Directeur General de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM)
- Présidente Directrice Générale de la Pharmacie Populaire du Mali (PPM)
- Représentant de l'USAID

Auparavant, un groupe technique chargé de la conduite de cette évaluation, composé des cadres de la DPM, PPM, Programme National de Lutte contre le Paludisme et SIAPS a été mis en place. L'évaluation s'est déroulée en deux phases :

- Une première phase qui consistait à faire un état des lieux du système existant à travers une enquête quantitative
- La deuxième phase qui était une évaluation qualitative a été organisée sous forme d'interview de personnes-clés au niveau central et d'atelier regroupant les représentants des organismes impliqués dans la gestion des médicaments essentiels au Mali

Objectif de l'évaluation

- Relever les points forts et les points faibles du système existant
- Proposer des mesures correctives en vue de définir des procédures standards opérationnelles de gestion des médicaments surtout pour le niveau périphérique et communautaire



Photo de l'atelier (cérémonie d'ouverture)



Systems for Improved Access to Pharmaceuticals and Services

Résultats obtenus

À l'issue de cet atelier, les participants ont décelé les points forts et les insuffisances du système logistique. Un plan d'action par section du système logistique suivi de recommandations a été élaboré.

Points forts

- 1. L'engagement politique et financier de l'État
- 2. L'existence de politiques et procédures pertinentes pour la gestion des médicaments essentiels au Mali et le développement d'outils de gestion des stocks à tous les niveaux de la pyramide sanitaire
- 3. L'existence d'une liste des médicaments essentiels qui est révisée tous les deux ans
- 4. L'existence d'une structure chargée de superviser la mise en œuvre de ces politiques et procédures de gestion à travers un Schéma Directeur d'Approvisionnement et de Distribution des Médicaments Essentiels (SDADME)
- 5. La disponibilité de personnel chargé de la gestion logistique à tous les niveaux de la pyramide sanitaire
- 6. L'implication active des populations dans la gestion des structures chargées des prestations de soins au niveau opérationnel, y inclus la gestion des médicaments
- 7. Le soutien financier et technique des partenaires au développement dans la réalisation des objectifs de santé que le gouvernement malien s'est fixés dans son Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social et sa composante quinquennal (le PRODESS)

Insuffisances constatées

- 1. Les données logistiques sont en général collectées par le personnel chargé de la gestion des stocks mais ne sont pas transmises au niveau supérieur.
- 2. Le taux moyen de satisfaction des commandes pour l'ensemble des produits retenu est de 26,6 pourcent.
- 3. Les commandes d'urgence sont fréquentes au niveau des Centres de Santé de Référence et des Centres de Santé Communautaire. Celles-ci sont respectivement de 50 pourcent et 45,8 pourcent.
- 4. La fréquence des ruptures de stock est élevée et les niveaux de stocks recommandés ne sont pas souvent respectés.
- 5. Les directives d'entreposage sont rarement respectées : aucun centre ne respecte 80 pourcent des conditions et seulement 8 centres sur 43 (18,6 pourcent) les respectent à 70 pourcent.
- 6. Il existe des besoins de coordination/collaboration des intervenants de la chaîne d'approvisionnement au niveau supérieur du système et un besoin d'autonomie et d'autorité au sein de l'unité chargée de la gestion logistique.
- 7. Les ressources financières s'avèrent insuffisantes pour supporter les activités de supervision et de formation.



8. Le matériel de transport des produits est insuffisant et quelques fois vétustes au niveau opérationnel et la maintenance du matériel existant rencontrent des difficultés financières.

Recommandations

Section I – Organisation, infrastructure, équipements et personnel

- Renforcer le budget alloué pour le suivi du SDADME.
- Renforcer le cadre de collaboration entre la DPM et les autres structures impliquées dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement en Médicaments Essentiels.
- Revoir les critères de sélection des gérants de Dépôts de Vente et le profil des Agents de Santé Communautaires pour une meilleure organisation du travail.
- Réhabiliter les locaux existants afin d'augmenter leur capacité de stockage.
- Doter les structures en matériel et équipement de stockage (palette, extincteur, étagère).
- Rendre disponible les ressources de stockage en chaîne de froid.

Section II –Système d'Information de Gestion Logistique

- Réviser les modules de formation en gestion logistique, en mettant un accent particulier sur la remontée des données.
- Exploiter le système d'information logistique pour évaluer la performance du programme au moins une fois par an.
- Dynamiser le système de remontée des données du niveau opérationnel.

Section III – Sélection des produits

- Élaborer une liste nationale des tests et réactifs à l'image de celle des médicaments essentiels (en tenant compte de l'organisation de l'importation).
- Dynamiser les comités thérapeutiques des hôpitaux afin d'avoir une liste adéquate pour les établissements publiques hospitaliers.

Section IV - Prévisions

- Reprendre le lead des activités de prévisions nationales par la DPM et redynamiser le groupe technique en charge.
- Impliquer le secteur privé dans le processus de prévision.

Section V – Obtention/Achat

- Mettre en place un processus de pré-qualification (couple produits-fournisseur) par la commission de visa des appels d'offres PPM.
- Élaborer les procédures d'enregistrement des plaintes auprès des fournisseurs.



Section VI – Procédures de contrôle des stocks

- Approvisionner les structures opérationnelles en médicaments de la gratuité en fonction des besoins exprimés (système de réquisition).
- Élaborer des directives écrites pour la redistribution des produits en surstock.
- Élaborer des directives précises pour les commandes d'urgence.

Section VII - Entreposage/Stockage

 Suivre le personnel dans le domaine des bonnes pratiques de stockage et d'entreposage.

Section VIII – Transport et distribution

- Doter les différentes structures en logistiques roulantes.
- Améliorer le calendrier de distribution pour tous les niveaux.

Section IX - Support organisationnel

- Doter le personnel impliqué dans la gestion logistique des connaissances de base de la gestion logistique dans les écoles de santé et les universités et organiser des ateliers de recyclage du personnel sur la gestion logistique à tous les niveaux.
- Rendre les outils de gestion logistique disponible à tous les niveaux.



Photo des participants à l'atelier

